ANNEXE 4 – DEMANDE DE DÉROGATION PRÉFECTORALE A L'EMPLOI DU FEU
(à adresser à la mairie, 30 jours avant l'emploi

Période dangereuse et à moindre risque
16 mars au 1er juin

VÉGÉTAUX SUR PIED
BERGES DES CANAUX D'IRRIGATION

à l'intérieur ou à moins de deux cents mètres des bois, forêts, plantations, reboisement, landes

Je soussigné (Nom, prénom) .....

Domicilié à : .....

Tél (portable de préférence) :..... Adresse mél :.....

☐ Agissant en qualité de propriétaire
☐ Agissant en qualité d'occupant du chef du propriétaire (locataire, entreprise mandatée, fermier...), préciser : .....

déclare vouloir incinérer des végétaux sur le terrain désigné ci-après :

Lieu-dit ou adresse précise :	Commune :	Surface approximative qui sera brûlée (végétaux sur pied) :
Section cadastrale + n°parcelle (ou carte de situation à 1/10000 ème en entourant la zone concernée)		

Cette incinération sera pratiquée à partir du : (préciser la date) : .....
Pour le motif suivant :
☐ Écobuage ☐ Autres : préciser
☐ Végétaux infestés par des organismes nuisibles
☐ Berges des canaux d'irrigation

Décrire dispositifs de surveillance et de protection :
Pour les canaux d'irrigation : préciser accessibilité et la taille du canal :

Je m'engage à respecter les précautions suivantes :
1. L'incinération sera pratiquée lorsque la vitesse du vent sera inférieure à 40 km/h et en absence de pollution atmosphérique.
2. Surveiller les foyers en permanence par une personne majeure, équipée de moyens permettant d'en assurer le contrôle et l'extinction à tout moment et ce jusqu'à refroidissement total.
3. Les effectifs de surveillance et les matériels d'extinction mis en place seront suffisants pour assurer la sécurité de l'opération pendant toute sa durée.
4. Le brûlage doit être réalisé entre 9h00 et 16h30. Le foyer doit être éteint à 16h30.
5. Le CODIS (112) sera prévenu une heure avant le début de l'opération.
6. Avoir sur soi un moyen de communication, type téléphone portable,

Cette incinération sera pratiquée sous mon entière responsabilité :

Le demandeur, date, signature :

document à transmettre en deux exemplaires à la mairie qui transmettra à la DDT 04

Avis du Maire
☐ Favorable ☐ Défavorable Motifs :.....
Date :
Signature :
Adresse mél mairie : .....

à transmettre 3 semaines à l'avance à la DDT04 à l'adresse suivante : ddt-ser@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Pour le Préfet et par délégation,
☐ Favorable
☐ Défavorable Motifs :

Prescriptions :

Date : Visa :